

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \  
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \  
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \  
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE  
D'INFORMATION  
D'ORLÉANS  
n° 22  
MARS 2018 MÉTROPOLE

# Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr

ÉDITO

**OLIVIER CARRÉ, président d'Orléans Métropole**

Pour figurer en 2030 parmi les 15 premières villes de France, il a été convenu entre nous tous qu'Orléans Métropole devait être exemplaire sur le plan énergétique. La consommation de produits carbonés ou non-renouvelables devrait diminuer de 50% à cet horizon. Pour ce faire, un plan complet a été mis en place. Il concerne l'habitat, les transports, nos aménagements. Tous les sujets sont convoqués dans la réflexion. Des moyens nouveaux devront être mis en œuvre et l'administration, sous le pilotage des maires de la métropole, est en train d'imaginer quelles solutions vont permettre d'accélérer ce mouvement. L'une des cibles vise les déplacements.

La mobilité devient un enjeu essentiel pour Orléans Métropole, déjà pionnière avec ses deux lignes de tram. Nous devons aller vers un réseau de véhicules 100% électriques au plus vite et pousser de nouveaux usages au travers une approche de service de mobilité où l'intelligence artificielle assistera nos déplacements. Nous y travaillons dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle délégation de services publics de mobilité.

Orléans Métropole est à la pointe de la réflexion dans ces domaines et accélèrera dans les mois qui viennent afin de vous proposer une offre digne du niveau que vous êtes en droit d'attendre dans notre capitale régionale.

L'objectif est ambitieux et la volonté est là : Orléans Métropole élabore un Plan climat Air Énergie territorial pour préparer le territoire au changement climatique. Comment ? En définissant une stratégie et un plan d'actions réaliste et opérationnel pour tendre vers un territoire neutre et 100% renouvelable.

2

PCAET

Vers un territoire à énergie 100% renouvelable

3

GRANDS PROJETS

Interives : coup d'envoi avec Citévolia

4

QUESTIONNAIRE

Votre avis sur la Lettre d'information Orléans Métropole

ORLÉANS  
MÉTROPOLÉ

# Vers un territoire à énergie 100 % renouvelable

PCAET

L'objectif est ambitieux et la volonté est là : Orléans Métropole élabore un Plan Climat-Air-Énergie territorial (PCAET) pour préparer le territoire au changement climatique. Comment ? En définissant une stratégie et un plan d'actions réaliste et opérationnel d'ici novembre 2018, pour tendre vers un territoire à énergie neutre, voire positive, et 100 % renouvelable.

## COHÉRENT AVEC LE PROJET MÉTROPOLITAIN

Le scénario retenu par Orléans Métropole lors du conseil métropolitain du 25 janvier 2018 est cohérent avec les objectifs fixés dans le projet métropolitain, à savoir :

- **réduire par 2 les consommations d'énergie** dans l'habitat, les transports (*lire ci-contre*), les entreprises ;
- **multiplier par 7 la production locale d'énergies renouvelables** : biomasse, géothermie, solaires thermique et photovoltaïque, méthanisation, chaleur fatale industrielle ;
- **développer des politiques dont l'impact sera positif** sur la qualité de l'air.

## MOBILISATION DU TERRITOIRE

Pour atteindre ces objectifs, la mobilisation territoriale doit être globale, avec une implication de tous : citoyens, associations, collectivités, aménageurs, bailleurs, entreprises, filières professionnelles, financeurs, chercheurs ou encore urbanistes. Et tous les secteurs sont concernés. À l'échelle du territoire, ce plan 2020-2050 représente un investissement de 1 600 M€ pour la rénovation thermique de 50 000 logements et 2 600 M€ pour le tertiaire, de 2 000 M€ dans le développement des énergies renouvelables, de 62 M€ (500 €/famille) pour accompagner à la sobriété énergétique des ménages, et de 3 M€ pour développer le réseau de bornes électriques (1000 bornes).

**À NOTER :** une plateforme numérique collaborative est en ligne depuis octobre 2017. Elle permet à tous de prendre connaissance des enjeux, de proposer des actions et de porter des commentaires : <http://pcaet-orleans-metropole.fr/groupes/concertation-grand-public>

## UN PCAET : POURQUOI ? COMMENT ?

Le Plan Climat-Air-Énergie territorial (PCAET) définit, à l'échelle d'une métropole, les orientations à prendre et les actions à mettre en œuvre pour que la transition énergétique réponde aux objectifs d'économie d'énergie et d'amélioration de la qualité de l'environnement. Il revient aux Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de les élaborer et de les adopter avant le 31 décembre 2018.



2

## Déploiement des bornes de recharge

En cohérence avec les objectifs du PCAET, Orléans Métropole déploie son réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques ou hydrides. Chaque parking en ouvrage en était déjà doté de deux, 11 autres sont ou vont être mises en service en 2018, dans cinq communes de la métropole, avant le déploiement sur l'ensemble du territoire en 2019. Des bornes sont accessibles depuis le 5 février au 24 et 84 rue Bannier, et 1 rue A.-Crespin, à Orléans. Rejointes prochainement par d'autres à Saint-Jean-de-Braye, Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Saint-Jean-le-Blanc. - > Les 2 premières heures de charge (permettant un rechargement complet du véhicule) sont gratuites.



**« La mobilité non polluante est, pour nous, un objectif de court terme. »**

David Thiberge, vice-président délégué aux Transports et aux Déplacements



**« Nous avons fixé de grandes ambitions d'ici 2050 pour faire d'Orléans Métropole une éco-métropole. »**

Christian Braux, vice-président délégué à l'Environnement



**« Orléans doit désormais devenir une métropole à énergie positive. »**

Christian Dumas, vice-président délégué à l'Énergie et à la Transition énergétique



# Interives: Citévolia donne le coup d'envoi

Tout un symbole ! La première pierre de Citévolia, futur siège social de la Chambre de commerce et d'industrie du Loiret, a été posée le 26 janvier 2018. « Elle donne le signal, le top départ » de cet ambitieux programme Interives, « élément de prospérité qui contribuera à placer notre territoire parmi les 15 qui comptent en France », observe Olivier Carré, président d'Orléans Métropole.



Marie-Agnès Linguet, maire de Fleury-les-Aubrais et vice-présidente d'Orléans Métropole.

## UN NOUVEAU QUARTIER À VIVRE

Au cœur d'Interives, le bâtiment Citévolia, en forme de U, disposera de 7 000 m<sup>2</sup> répartis sur cinq étages. Il abritera le siège de la CCI du Loiret mais aussi le

réseau consulaire régional, le groupement d'intérêt public Loire&Orléans éco, des commerces (en rez-de-chaussée) et d'autres sociétés. Livraison attendue au printemps 2019. Et cette première pierre en appelle d'autres, puisque près de 400 logements, un hôtel, 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 2 500 m<sup>2</sup> de commerces sont prévus dans ce secteur d'ici quatre ans. « La pertinence du projet ne peut que séduire les entreprises du territoire », souligne Alain Jumeau, président de la CCI du Loiret.

## L'HISTOIRE ET LE FUTUR DU TERRITOIRE

Citévolia est, en effet, le premier bâtiment du futur quartier de vie et d'affaires Interives, porté par Orléans Métropole en concertation avec les habitants et les acteurs locaux. Situé sur la friche industrielle Dessaux, Interives combinera activité économique, logements, espaces verts, équipements publics et commerces de proximité. « Ce projet rassemble à la fois l'histoire de Fleury-les-Aubrais et le futur de notre territoire », remarque

## TRANSPORTS

# Je monte, je valide !

D'après une enquête réalisée en novembre dernier, on observe 8,4% de fraudes en 2017 contre 13,1% en 2013, soit une baisse de près de 5 points sur l'ensemble du réseau métropolitain de bus et tram. Le résultat des nombreuses actions menées sur le long terme par Orléans Métropole et l'opérateur Kéolis,

bien décidés à faire chuter « ce chiffre certes en baisse, mais encore trop élevé. Ce geste insupportable pour ceux qui proposent le service, pour les autres usagers qui payent, mais aussi pour d'évidentes raisons économiques », détaille David Thiberge, vice-président d'Orléans Métropole en charge des Transports. Pour ce faire, de nouveaux modes opératoires ont en effet été instaurés, comme les contrôles renforcés, en civil, la mise en place d'équipes véhiculées capables de se déplacer rapidement sur les sites de contrôle ou dernièrement l'équipement de ces dernières en tablettes numériques recevant les signalements des conducteurs. Mais la répression et la verbalisation ne sont pas l'unique moyen de



lutter contre la fraude, et Keolis vient justement de lancer une nouvelle campagne de prévention et de sensibilisation baptisée « Je monte, je valide », pour promouvoir ce geste simple, via des adhésifs apposés au-dessus des boutons d'ouverture des portes, et des messages diffusés sur les bornes d'information, les écrans... Alors, même lorsque je possède un titre de transport, même quand je n'ai qu'un trajet très court à parcourir, même en correspondance : je monte, je valide !



## CFA : LAURIERS POUR LA PROMO 2017

89% de réussite aux examens de la session 2017 ! Des résultats exemplaires soulignés lors de la remise des diplômes aux apprentis du CFA Orléans Métropole, le 2 février, en présence de François Bonneau, président de la Région, et de Philippe Leloup, vice-président d'Orléans Métropole en charge du CFA. Notez que le CFA Orléans Métropole organise des portes ouvertes les mercredi 21 mars, de 13h30 à 17h, et samedi 24 mars, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, pour informer sur ses formations (tourisme, immobilier, petite enfance, systèmes numériques/fibre...), du CAP au BTS. Deux titres professionnels de niveau II Bachelor des CCI font leur entrée : responsable développement commercial et responsable de la distribution. - > infos : <http://cfa.orleans-metropole.fr/>

## LE TRANSPORT À LA DEMANDE PLUS DYNAMIQUE

Depuis 2015 et la mise en place du service Résa'Tao, le transport à la demande (TAD) est en progression constante, ce qui prouve un réel intérêt du public pour un type de service qui dispose néanmoins d'une importante marge de progrès. Le système en question a en effet été jugé, notamment, trop contraignant, du fait des horaires fixes, de la réservation parfois compliquée ou de l'absence d'information en temps réel. Orléans Métropole a donc décidé de tester la modernisation du service et expérimentera, entre avril et décembre, un outil innovant : le TAD dynamique. Il s'agit d'une fusion entre Résa'orange, Résa'fushia et Résa'bleu, concernant donc les communes de Semoy, Saint-Jean-de-Braye, Chécy et Mardié. Cette évolution baptisée Résa'Est est accessible sur smartphone, Internet et téléphone, et vise à faciliter la réservation et le déplacement, à optimiser la desserte et le remplissage des véhicules, à développer la réservation et l'information en temps réel. Le principe ? Le client suit en direct l'arrivée du véhicule, l'heure de son passage étant désormais garantie.



# Votre avis sur la Lettre d'information Orléans Métropole

Selon le dernier baromètre de la communication locale réalisé par Epiceum, Harris Interactive et Cap'Com, le « journal papier » des collectivités reste le support privilégié des Français pour s'informer sur la vie locale. Et vous, que pensez-vous de votre lettre d'information Orléans Métropole ? Quelles informations vous intéressent et répondent à vos besoins ? Quelles rubriques préférez-vous ? Quelles attentes avez-vous de ce support ? Vos réponses permettront d'éclairer les orientations nouvelles de nos supports et d'en améliorer le contenu.

## Où vous procurez-vous la Lettre d'information ?

- dans votre mairie
- dans certains lieux publics
- en téléchargement sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr)

## Souhaiteriez-vous la recevoir dans votre boîte aux lettres ?

- oui
- non

## La publication à un rythme mensuel vous convient-elle ?

- oui
- non

## Si non, quel rythme vous semblerait plus pertinent ?

.....

## Son format, en mode paysage, gêne-t-il la lecture :

- non
- oui

## Consulteriez-vous un site entièrement dédié à l'actualité d'Orléans Métropole ?

- oui
- non, car je préfère la version papier

## Que lisez-vous dans la Lettre ?

	jamais	rarement	occasionnellement	souvent	toujours
Édito .....	<input type="radio"/>				
Dossier .....	<input type="radio"/>				
Actus .....	<input type="radio"/>				
Infos en bref .....	<input type="radio"/>				
Infos pratiques .....	<input type="radio"/>				
Tribunes .....	<input type="radio"/>				

## Quelles thématiques vous intéressent en général ? (plusieurs réponses possibles)

- finances publiques / budget
- conseil métropolitain
- urbanisme / grands projets
- voirie / espace public
- habitat
- économie
- transports
- enseignement supérieur
- gestion des déchets
- assainissement
- environnement
- autres : .....

## Selon vous, quel(s) thème(s) mériterai(en)t plus de place ?

.....

## Lesquels jugez-vous moins utiles ?

.....

## Trouvez-vous les articles de la Lettre d'information :

- abordables
- compliqués

## Selon vous, il y a :

- trop de photos par rapport aux textes
- trop de textes par rapport aux photos
- un juste équilibre entre textes et photos

## Aimeriez-vous que les sujets soient traités de manière :

- plus courtes (plusieurs réponses possibles)
- plus illustrées
- plus pédagogiques
- avec plus de liens vers le web

## Pour vous informer sur Orléans et sa métropole, consultez-vous également le site Internet ?

- souvent
- oui, si l'article propose un lien vers le site
- rarement
- jamais

## Suivez-vous nos infos sur les réseaux sociaux ? (plusieurs réponses possibles)

- oui, sur Facebook
- oui, sur Twitter
- oui, sur Instagram
- non

## À PROPOS DU PORTAIL ON SORT!... \*

<http://sortir.orleans-metropole.fr/>

## L'utilisez-vous pour vos sorties ?

- oui
- non

## Avec quelle régularité :

- quotidiennement
- au moins une fois par semaine
- uniquement le week-end
- occasionnellement

## Quelles rubriques vous intéressent le plus ? (plusieurs réponses possibles)

- spectacles
- danse
- concerts
- expositions
- conférences / débats
- enfants
- fêtes / foires / salons
- vide-greniers
- balades / découvertes
- sports

## Utilisez-vous les services proposés : (plusieurs réponses possibles)

- géolocalisation des événements
- panier de sorties
- partage des événements avec votre communauté sur les réseaux sociaux
- lien de réservation

## Quel(s) autre(s) service(s) aimeriez-vous y trouver :

.....

## À PROPOS DE VOUS...

### Vous êtes :

- une femme
- un homme

### Vous avez :

- entre 15 et 29 ans
- entre 30 et 44 ans
- entre 45 et 59 ans
- entre 60 et 74 ans
- plus de 75 ans

## Dans quelle commune de la métropole résidez-vous ?

.....

## Vous pouvez nous adresser ce questionnaire rempli à :

Orléans Métropole, rédaction de la Lettre Orléans Métropole, place de l'Étape, 45 040 Orléans cedex 2  
Ou bien le déposer à l'accueil d'Orléans Métropole ou de votre mairie  
Ou bien encore le remplir directement sur notre site : [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

## PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Jeudi 29 mars 2018, à 18h,  
à l'Hôtel de Ville d'Orléans

## TRAM : ENTRETIEN DES LIGNES A ET B

Orléans Métropole va procéder à des travaux d'entretien sur les lignes A et B du tram afin de garantir le bon fonctionnement du réseau et améliorer le confort des usagers. Ils seront réalisés de nuit, de 21h30 à 4h du matin, et sont programmés :

- du 5 au 10 mars sur l'ensemble de la ligne B pour maintenance, passage de la fibre optique, élagage (rue E.-Vignat), et éclairage (faubourg Madeleine) ; et du 5 au 23 mars pour l'opération de meulage des voies (Clos du Hameau, Verville, Madeleine, Droit de l'Homme),

- du 12 au 17 mars sur l'ensemble de la ligne A pour maintenance, passage de la fibre optique, élagage (rue de la Gare), et entretien des revêtements de la plateforme (de l'avenue Dauphine à la station Victor-Hugo) ; et du 12 au 30 mars pour l'opération de meulage (rues de la Gare, Mouillère, Lamballe).

Rens. : Orléans Métropole au 02 38 78 75 75

## COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants démarre en avril et s'étalera jusqu'à fin novembre. Pour connaître la date de passage dans votre commune, vous pouvez consulter :

- [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) (vos jours de collecte),
- Infos qualité déchets au 02 38 56 90 00
- L'accueil de votre mairie

